

# Bulletin du suivi de la Politique en matière d'action communautaire

Renseignements généraux	
Nom de l'élève : <b>MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION</b>	Nom du professeur : <b>LES MEMBRES DU RQ-ACA</b>
Destinataire du bulletin : Père Mère Tuteur <input checked="" type="checkbox"/> Nom : PHILIPPE COUILLARD, Premier-ministre du Québec	Nom de l'école : <b>ÉCOLE DE L'ACA</b>

Légende	
<i>Compétence acquise</i> La compétence de l'élève satisfait clairement aux exigences. L'élève réalise correctement avec succès toutes les tâches demandées.	100 %
<i>Compétence acceptable</i> La compétence de l'élève satisfait en grande partie aux exigences. L'élève réalise l'essentiel des tâches demandées.	75 %
<i>Compétence à développer</i> La compétence de l'élève est en deçà des exigences. L'élève réalise les tâches avec difficulté, il a besoin d'être guidé.	50 %
<i>Compétence absente</i> La compétence de l'élève est nettement en deçà des exigences. L'élève mobilise peu d'éléments et réalise très peu de tâches	0 %

## 2. Résultats

Matière 1 : Il existe un programme de soutien à la mission aux organismes d'ACA.	Note : 100 %
Le programme soutien à la mission du MIDI existe depuis 2003, les normes sont conformes à la politique gouvernementale de l'AC.	

Matière 2 : Le soutien à la mission est prépondérant dans le financement global accordé par le ministère.	Note : 0 %
Le mode prépondérant du MIDI est le financement d'ententes de service. Le soutien à la mission représente env. 9% du financement des organismes.	

Matière 3 : Les huit critères de l'ACA sont inscrits au programme et/ou protocole/convention.	Note : 100 %
Comme normes dans le programme.	

Matière 4 : Il existe une instance formelle de communications avec le ministère.	Note : 100 %
Le comité national consultatif MIDI-TCRI.	

# Bulletin du suivi de la Politique en matière d'action communautaire

**Matière 5 : L'indexation est versée annuellement aux organismes.**

Note : 50 %

Une indexation se fait selon les années, mais n'est pas acquise.

**Matière 6 : Il existe un seuil plancher acceptable de financement à la mission (en fonction des demandes des organismes).**

Note : 50 %

Actuellement, le seuil plancher est de 25 000 \$. Les organismes demandent 50 000 \$.

**Matière 7 : Outre l'indexation, une augmentation du soutien à la mission est accordée régulièrement à l'ensemble des organismes soutenus par le ministère.**

Note : 0 %

Non. Aucun engagement à cet effet par le gouvernement libéral.

**Matière 8 : Le calendrier des versements est respecté.**

Note : 100 %

À priori oui.

**NOTE GLOBALE DE L'ÉLÈVE (moyenne des 8 matières)**

Note : 63 %

Résultats décevants. L'élève démontre de la bonne volonté, mais l'effort n'y est pas.  
Il adhère au principe du financement de soutien à la mission, mais ne dégage pas les budgets pour répondre au besoin des organismes.